

Cher(e) adhérent(e), une nouvelle saison se prépare...

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à **imprimer** ainsi que toutes les informations relatives à la reprise d'activité.

Sont à rendre, **impérativement au secrétariat**, du lundi au vendredi de 9h à 12h les documents suivants :

- ✓ le bulletin d'adhésion
- ✓ le paiement (cf tarifs) sont acceptés les Pass Cantal, Pass Région, chèques vacances, Pass Sport, le paiement en plusieurs fois
- ✓ le règlement intérieur club signé(cf "règlement")*
- ✓ la catégorie de nage (cf. "planning")*
- ✓ le certificat médical selon les cas suivants :
 - pour les NOUVEAUX ADHÉRENTS MAJEURS,
 - pour les renouvellements d'adhésion mineurs ou majeurs, si vous avez répondu OUI à une question du questionnaire de santé (NE PAS REMETTRE LE QUESTIONNAIRE AU CLUB, IL EST CONFIDENTIEL)
 - pour les adhérents dont le certificat médical dépasse 3 ans

* pour les sections natation, l'aquaform et synchro

Pour information l'association sera présente :

- ✓ le samedi 3 septembre à Décathlon pour le Vitalsport
- ✓ le samedi 10 septembre de 14h00 à 18h00 au Forum des associations sur le secteur des Carmes

Reprise des activités :

- ✓ Natation, Aquaform : à partir du lundi 12 septembre
- ✓ Tir à l'arc : à partir du vendredi 16 septembre
- ✓ Natation Synchronisée : à partir du samedi 17 septembre
- ✓

Nous vous remercions

Sportivement



SECTIONS	Tarifs	A qui s'adresser
CYCLOS	<i>En cours de détermination</i>	Alain Claux 04 71 47 25 25 (D) alain-claux@wanadoo.fr
NATATION <ul style="list-style-type: none"> • Groupe compétition • Sport Santé • Maîtres • Loisirs • Ecole de natation • Handisport • Étudiants compétiteurs • Etudiants loisirs 	210 € 210 € 210 € 190 € 190 € 120 € 120 € 100€	Secrétariat 04 71 64 57 55 (9h à 12h) aurillac@asptt.com
AQUAFORM	210€	Secrétariat 04 71 64 57 55 (9h à 12h)
NATATION SYNCHRONISEE	116€	Karine Laubie 06 87 47 78 26 Karl101515@free.fr
RANDONNEE SKI DE FOND RAQUETTES	77 €	Christiane Bonafé 06 81 50 49 38 asptt.rando.aurillac@gmail.com
SKI ALPIN <ul style="list-style-type: none"> • Enfant (7-18ans) • Adultes 	<i>En cours de détermination</i> Inscription à compter de décembre	Laurence Vazelle 06 83 38 27 40 laurence.vazelle@orange.fr
TIR A L'ARC <ul style="list-style-type: none"> • Enfants • Adultes 	129 € 139€	Michel Gazal 04 71 48 87 16 (D) 06 30 48 68 57 (P) michel.gazal@wanadoo.fr
TENNIS <ul style="list-style-type: none"> • Adultes 	110€	Jérôme Bonis 06 30 16 98 33 jv.bonis@orange.fr

Tarifs dégressifs en cas d'adhésion à plusieurs sections ;
 Réduction plusieurs membres : déduisez 8€ à partir du 2^{ème} enfant d'un même foyer
 pour activité identique

Ouverture secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h
 Téléphone : 04 71 64 57 55
 Mail : aurillac@asptt.com
 Site : https://aurillac.asptt.com

CRENEAUX HORAIRES
 1er cours : Jour : Bain : Heure :
 2ème cours : Jour : Bain : Heure :

Renouvellement : Création :

Nom* : Prénom* :
 Sexe* : Homme Femme Date de naissance* : / /
 Adresse du domicile* :
 Code Postal* : Ville* :
 E-mail* :
 Téléphone fixe : Téléphone mobile :
 Profession : Fonction publique : Oui Non
 La Poste / Identifiant RH :
 Bénévole
 Licence Délégitaire / Numéro :
 Compétition
 Certificat médical du : / /
 Ou, si vous avez déjà fourni un certificat médical au club il y a moins de 3 ans :
 Renouvellement questionnaire de santé Cerfa n°15699*01 (Réponse NON à toutes les questions)
 Ou, pour les mineurs :
 Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence

(À remplir obligatoirement si les fonctions ci-dessous sont exercées)

J'atteste exercer la ou les fonctions de :
 Encadrant Dirigeant Arbitre Maître-nageur

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle
 Je renonce à mes fonctions

Je renseigne les données nécessaires au contrôle de mon honorabilité :
 Nom et Prénom de naissance* (si différent de l'usage)
 Lieu de naissance*⁽¹⁾ :
 Né en France : Département Commune :
 Né à l'étranger : Pays Ville :
 Si né à l'étranger :
 Nom de la mère Prénom de la mère
 Nom du père Prénom du père

CADRE RESERVE AU CLUB

Type d'adhésion : Création Renouvellement

Licence FSASPTT :
 Licence ASPTT PREMIUM 22 €
 Licence FSASPTT ACCESS 7 €
 Licence FSASPTT EVENT 2 €

Licence FSASPTT :
 Droits d'adhésion club :
 Montant section :
 Montant licence délégitaire :
 Montant autre :
Montant total :
 Mode de paiement :



⁽¹⁾ mentions obligatoires f: Pour plus d'informations, consulter la note en annexe

Je soussigné(e), M. ou Mme _____ représentant légal de _____
 certifie lui donner l'autorisation de :
 + Se licencier à la FSASPTT et d'adhérer à l'ASPTT pour toutes les activités
 + Prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités
 par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.
 J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence.
 La personne à contacter en cas d'urgence est : _____
 Numéro de téléphone : _____ Adresse e-mail : _____

Les données personnelles recueillies, propriété de la FSASPTT, font l'objet d'un traitement informatique par la FSASPTT
 aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Comités Régionaux et à la
 FSASPTT. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du
 Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations
 qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits en s'adressant à la FSASPTT via l'adresse mail rgpd@asptt.com ou
 par courrier postal à l'adresse suivante : FSASPTT, Délégué à la Protection des Données (DPO), 5 rue Maurice Grandcoing, 94200
 IVRY-SUR-SEINE.

- Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations
 soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de
 reproduction photomécaniques (films, cassettes, vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation (cession de droit à l'image).
 Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT, ses Comités Régionaux et ses structures affiliées.
 Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des partenaires de la FSASPTT.

L'établissement d'une licence ASPTT PREMIUM ou FSASPTT EVENT permet à son titulaire de bénéficier des assurances
 « Responsabilité civile », « Assistance aux personnes » et « Dommages corporels » souscrites par la FSASPTT.
 Les assurances « Dommages corporels » et « Assistance aux personnes » sont facultatives mais la FSASPTT vous informe que les
 risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peuvent donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer
 par le biais d'une assurance « Dommages corporels » ou « Assistance aux personnes ».
 Le montant de ces assurances compris dans le prix de la licence ASPTT PREMIUM est de 1,60 € pour l'assurance « Dommages
 corporels » et de 0,23 € pour l'assurance « Assistance aux personnes ». Il est respectivement de 0,35 € et 0,10 € dans la licence
 FSASPTT EVENT. Si vous ne souhaitez pas l'assurance « Dommages corporels » et/ou l'assurance « Assistance aux personnes », le
 montant de ces dernières sera déduit. Vous avez également la faculté de souscrire des garanties individuelles complémentaires si
 celles proposées ne conviennent pas à votre pratique.

En cas de refus de souscription de l'assurance « Dommages corporels » et/ou de l'assurance « Assistance aux personnes », le
 club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d'information à
 conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

Je soussigné(e), _____ reconnais avoir pris connaissance :

- + Du document d'information sur le produit d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat
 d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT (notice aussi disponible sur le site www.asptt.com)
 + Des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l'association)

Si le soussigné refuse de souscrire à ces assurances, il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique d'une
 activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la ou les cases ci-dessous :

- Je ne souhaite pas souscrire d'assurance « Dommages corporels »
 Je ne souhaite pas souscrire d'assurance « Assistance aux personnes »

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations
 portées ci-dessus et m'engage à respecter la
 réglementation de la Fédération.

A _____
 le : ____ / ____ / ____

Signature obligatoire du demandeur ou de son représentant :

ASPTT
 FEDERATION
 SPORTS
 COLLECTIFS

REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB ASPTT NATATION ET AQUAFORM

Saison 2022/2023

Préambule

Le présent règlement intérieur a pour but de préciser le fonctionnement de l'ASPTT natation dans le cadre de ses statuts. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des membres et adhérents de ce club sportif.

Article 1 – Adhésion

1.1 Est adhérent à l'ASPTT natation, la personne qui est à jour de sa cotisation pour l'année en cours.

1.2 L'accès au bassin sera interdit à tout adhérent n'ayant pas fourni son dossier d'inscription complet. Le dossier d'inscription comprend :

- La licence dûment remplie et signée.
- Le règlement intérieur signé
- La cotisation.
- Un certificat médical pour la pratique de la natation et/ou de l'aquaform datant de moins de 2 mois.

1.3 Par l'acte d'adhésion, les membres de la section natation/aquaform s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'ASPTT Natation ainsi que celui de la piscine.

1.4 Les adhérents de l'ASPTT natation sont couverts par une assurance Responsabilité Civile

1.5 Le club ne rembourse ses adhérents que sur présentation d'un certificat médical contre-indiquant la pratique de la natation sur une période minimum de 2 mois ou sur présentation d'un certificat de déménagement, de mutation professionnelle. Ces différents documents devront être accompagnés d'une lettre précisant la nature de votre demande. Le remboursement s'effectuera au prorata à partir de la date du certificat (le montant de licence sera systématiquement retenu) et le dossier de demande de remboursement ne pourra être recevable que dans un délai maximum de 15 jours après l'arrêt de vos cours.

1.6 Ne peuvent adhérer à la section « Maîtres » que les gens qui s'engagent à participer à au moins 1 compétition maître par an. Seuls, ces nageurs adultes de plus de 25 ans peuvent accéder aux cours qui leur seront réservés 4 fois par semaine.

Article 2 – Activités

Les activités de l'ASPTT sont les suivantes :

- école de natation
- compétitions
- loisir adultes
- handisport et étudiants
- aquaform
- Nagez Forme santé

Article 3 – Assemblée générale

Les assemblées générales requièrent la présence de tous. Seuls les membres actifs de plus de 18 ans présents à jour de leurs cotisations pourront participer aux débats et aux délibérations.

Article 4 – Entraînements et compétitions

1.1 Les nageurs doivent accéder aux vestiaires seulement 15 minutes avant leurs entraînements.

1.2 Les parents doivent s'assurer, avant de déposer leur(s) enfant(s), de la présence des moniteurs et des encadrants et devront être présents à la fin de la séance ou à l'heure fixée pour les déplacements. Tous les enfants doivent être accompagnés et récupérés dans le hall de la piscine pour les entraînements et les compétitions à domicile.

1.3 L'ASPTT ne pourra être tenue pour responsable des vols ou pertes des effets des adhérents (des casiers sont mis à disposition) lors des entraînements, manifestations et compétitions. Le marquage des affaires personnelles est fortement conseillé.

1.4 Les enfants ne sont sous la responsabilité des moniteurs et encadrants que lorsqu'ils sont en maillot de bain, au bord du bassin.

1.5 Les sacs sont interdits au bord du bassin et il est également interdit de manger et de fumer au bord du bassin. Veuillez respecter les installations, les biens d'autrui et la tranquillité de chacun.

1.6 Le port du bonnet est obligatoire pour les entraînements et les compétitions des claquettes, tong sont recommandées car le sol est glissant

1.7 Les enfants dépendants d'un adulte devront être accompagnés jusqu'à la prise en charge d'un encadrant : **PRESENCE INDISPENSABLE DES PARENTS A LA FIN DE LA SEANCE.**

1.8 Les nageurs et leurs responsables légaux s'engagent à respecter les consignes sanitaires en vigueur.

Article 5 – Déplacements

1.1 Pour les compétitions sportives, une convocation sera remise par mail ou sms. Elle indique le lieu et l'heure de départ et le montant de participation aux frais, elle devra être rendue au moment du départ avec un chèque de participation. Toute absence non signalée et non justifiée à une compétition implique la prise en charge par les parents des amendes éventuellement imposées par la FFN.

1.2 Une réduction des frais de participation sera applicable aux nageurs qui entraînent.

1.3 Pour les déplacements en véhicule personnel par des bénévoles ou les entraîneurs de la section pour accompagner des adhérents licenciés, il est rappelé l'obligation de respecter le code de la route. Il appartient au conducteur de s'assurer du bon état de son véhicule et que tous ses passagers aient bouclé la ceinture de sécurité avant le départ.

1.4 L'utilisation du minibus du club est subordonnée au respect de son règlement d'utilisation. Les adhérents licenciés et après accord du président de l'ASPTT natation peuvent le conduire. Toute anomalie constatée sur le minibus devra être signalée dans les plus brefs délais.

Signature

A le / / 2022

REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB ASPTT NATATION ET AQUAFORM
Saison 2022/2023

Preamble

Le présent règlement intérieur a pour but de préciser le fonctionnement de l'ASPTT natation dans le cadre de ses statuts. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des membres et adhérents de ce club sportif.

Article 1 – Adhésion

1.1 Est adhérent à l'ASPTT natation, la personne qui est à jour de sa cotisation pour l'année en cours.

1.2 L'accès au bassin sera interdit à tout adhérent n'ayant pas fourni son dossier d'inscription complet. Le dossier d'inscription comprend :

- La licence dûment remplie et signée.
- Le règlement intérieur signé
- La cotisation.
- Un certificat médical pour la pratique de la natation et/ou de l'aquaform datant de moins de 2 mois.

1.3 Par l'acte d'adhésion, les membres de la section natation/aquaform s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'ASPTT Natation ainsi que celui de la piscine.

1.4 Les adhérents de l'ASPTT natation sont couverts par une assurance Responsabilité Civile

1.5 Le club ne rembourse ses adhérents que sur présentation d'un certificat médical contre-indiquant la pratique de la natation sur une période minimum de 2 mois ou sur présentation d'un certificat de déménagement, de mutation professionnelle. Ces différents documents devront être accompagnés d'une lettre précisant la nature de votre demande. Le remboursement s'effectuera au prorata à partir de la date du certificat (le montant de licence sera systématiquement retenu) et le dossier de demande de remboursement ne pourra être recevable que dans un délai maximum de 15 jours après l'arrêt de vos cours.

1.6 Ne peuvent adhérer à la section « Maîtres » que les gens qui s'engagent à participer à au moins 1 compétition maître par an. Seuls, ces nageurs adultes de plus de 25 ans peuvent accéder aux cours qui leur seront réservés 4 fois par semaine.

Article 2 – Activités

Les activités de l'ASPTT sont les suivantes :

- école de natation
- compétitions
- loisir adultes
- handisport et étudiants
- aquaform.
- Nagez Forme Santé

Article 3 – Assemblée générale

Les assemblées générales requièrent la présence de tous. Seuls les membres actifs de plus de 18 ans présents à jour de leurs cotisations pourront participer aux débats et aux délibérations.

Article 4 – Entraînements et compétitions

1.1 Les nageurs doivent accéder aux vestiaires seulement 15 minutes avant leurs entraînements.

1.2 Les parents doivent s'assurer, avant de déposer leur(s) enfant(s), de la présence des moniteurs et des encadrants et devront être présents à la fin de la séance ou à l'heure fixée pour les déplacements. Tous les enfants doivent être accompagnés et récupérés dans le hall de la piscine pour les entraînements et les compétitions à domicile.

1.3 L'ASPTT ne pourra être tenue pour responsable des vols ou pertes des effets des adhérents (des casiers sont mis à disposition) lors des entraînements, manifestations et compétitions. Le marquage des affaires personnelles est fortement conseillé.

1.4 Les enfants ne sont sous la responsabilité des moniteurs et encadrants que lorsqu'ils sont en maillot de bain, au bord du bassin.

1.5 Les sacs sont interdits au bord du bassin et il est également interdit de manger et de fumer au bord du bassin. Veuillez respecter les installations, les biens d'autrui et la tranquillité de chacun.

1.6 Le port du bonnet est obligatoire pour les entraînements et les compétitions des claquettes, tong sont recommandées car le sol est glissant

1.7 Les enfants dépendants d'un adulte devront être accompagnés jusqu'à la prise en charge d'un encadrant : **PRESENCE INDISPENSABLE DES PARENTS A LA FIN DE LA SEANCE.**

1.8 Les nageurs et leurs responsables légaux s'engagent à respecter les consignes sanitaires en vigueur.

Article 5 – Déplacements

1.1 Pour les compétitions sportives, une convocation sera remise par mail ou sms. Elle indique le lieu et l'heure de départ et le montant de participation aux frais, elle devra être rendue au moment du départ avec un chèque de participation. Toute absence non signalée et non justifiée à une compétition implique la prise en charge par les parents des amendes éventuellement imposées par la FFN.

1.2 Une réduction des frais de participation sera applicable aux nageurs qui entraînent.

1.3 Pour les déplacements en véhicule personnel par des bénévoles ou les entraîneurs de la section pour accompagner des adhérents licenciés, il est rappelé l'obligation de respecter le code de la route. Il appartient au conducteur de s'assurer du bon état de son véhicule et que tous ses passagers aient bouclé la ceinture de sécurité avant le départ.

1.4 L'utilisation du minibus du club est subordonnée au respect de son règlement d'utilisation. Les adhérents licenciés et après accord du président de l'ASPTT natation peuvent le conduire. Toute anomalie constatée sur le minibus devra être signalée dans les plus brefs délais

Signature

A le / / 2022



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT » (Cerfa 15699-01) Préalable à la demande de renouvellement de licence

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour demander votre licence au sein de la Fédération Sportive des ASPTT.

Répondez aux questions suivantes par **OUI** ou par **NON**

DURANT LES 12 DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou Inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À CE JOUR :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenue durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NB : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié

**SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS
ET QUE VOUS AVIEZ FOURNI UN CERTIFICAT MÉDICAL LORS DE L'UNE DES DEUX DERNIÈRES SAISONS
ET QUE VOUS AVEZ CONSERVÉ VOTRE QUALITÉ DE LICENCIÉ DEPUIS :**

Pas de certificat médical à fournir.

Simpletment attestez, en cochant la case « Renouvellement questionnaire de santé » sur votre demande de licence (en ligne ou papier), avoir répondu non à toutes les questions lors de la demande de licence.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

Certificat médical à fournir.

Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ MINEURS

Préalable à la demande de licence

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour demander votre licence au sein de la Fédération Sportive des ASPTT.

Répondez aux questions suivantes par **OUI** ou par **NON**

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge :

__ ans

DEPUIS L'ANNEE DERNIERE	OUI	NON
1) Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7) As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10) As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11) As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)		
12) Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13) As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14) Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15) Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16) Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17) Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AUJOURD'HUI		
18) Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19) Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

20) Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
QUESTIONS A FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS		
21) Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22) Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23) Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NB : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié

SI TU AS RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS

Pas de certificat médical à fournir.

Simplement attester, en cochant la case « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence » sur ta demande de licence (en ligne ou papier).

SI TU AS RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

Certificat médical à fournir.

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

HORAIRES AQUAFORM

Possibilité de faire 2 cours et 1 cours de natation le samedi soir.

Pour des raisons d'organisation :

- le 1^{er} cours sera pris en semaine (lundi mercredi vendredi)
- et le 2^{ème} cours sera pris le samedi (matin ou soir)

Tout choix de votre part implique une fréquentation régulière : les créneaux faiblement fréquentés sont susceptibles d'être supprimés à l'avenir (particulièrement le vendredi soir dans le grand bain)

MERCI DE NOTER SUR LE BULLETIN D'ADHESION VOTRE CHOIX

	GRAND BAIN		PETIT BAIN	
LUNDI	19h00 à 19h45	19h45 à 20h30	19h00 à 19h45	19h45 à 20h30
MERCREDI	20h20 à 21h05			
VENDREDI	19h05 à 19h50	19h05 à 19h45	19h05 à 19h50	19h45 à 20h30
SAMEDI	9h00 à 9h45	19h30 à 20h15	9h00 à 9h45	19h30 à 20h15

